

Conseil consultatif régional académique à la formation continue des adultes d'Ile-de-France

Réunion du 18 octobre 2021 – 14H30

La Sorbonne – Salle des Commissions

47, rue des écoles 75005

Introduction

Monsieur Christophe Kerrero, recteur de la région académique d'Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des Universités de Paris et d'Ile-de-France

Ordre du jour

1. Installation du CCRAFCA : présentation du rôle et de la composition du conseil consultatif
2. Orientations stratégiques de la région académique d'Ile-de-France
3. Activités 2020 du réseau de formation continue et premiers travaux pour l'année 2021/2022
4. Questions diverses



1

Installation du CCRAFCA :
présentation du rôle et de la
composition du conseil consultatif

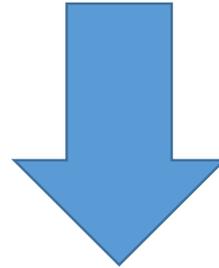
*Monsieur Jean-Marie Pelat, secrétaire général de la région académique
d'Ile-de-France*

Rappel du contexte : installation du CCRAFCA

Le conseil consultatif **académique** de la formation continue des adultes (CCAFCA, 1984)



Arrêté du 29 juillet 2020



Le conseil consultatif de région académique de la formation continue des adultes (CC**R**AFCA)



Arrêté du 29 juillet 2020

Contribue aux autres **missions des GRETA**

Veille à la **cohérence et à l'efficacité** du réseau des **GRETA** et des **GIP FCIP**

Le conseil consultatif de région académique de la formation continue des adultes (CC**R**AFCA)

Se prononce sur

Contribue au **développement de la mission de formation continue des adultes** de l'Education nationale

L'offre de services et la stratégie régionale de développement des Greta

La déclinaison des conventions et partenariats nationaux et régionaux

Les orientations des programmes académiques de formation continue des adultes

Le CCRAFCA est consulté sur :



MISSIONS

Arrêté du 29 juillet 2020

1

Rapport annuel d'activité des Greta et des GIP FCIP + **carte des GRETA**
arrêtée par le **recteur de région académique**

2

Relations partenariales + **stratégie de réponse aux appels d'offre** des partenaires dont
le **conseil régional et les collectivités territoriales**

3

Les besoins en formation continue des adultes
notamment ceux qui peuvent être pris en charge par le service public de l'éducation

4

La collaboration des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse avec ceux relevant des **autres ministères et organismes publics** participant à la politique régionale de formation des adultes

5

RH des Greta dont **plan de formation des personnels**

6

Les actions de **promotion et de diffusion** de la formation continue des adultes

7

Utilisation des FAM des ressources de l'apprentissage et de la formation continue

COMPOSITION



Arrêté du 29 juillet 2020

« Le CCRAFCA compte **20 membres titulaires** (10 titulaires représentant l'administration de l'éducation nationale, 10 titulaires représentant les personnels) et le même nombre de membres suppléants nommés dans les mêmes conditions que les membres titulaires. Les membres suppléants siègent au conseil en cas d'empêchement des membres titulaires. »

« Le recteur de région académique, préside. Le conseiller du recteur de région académique délégué à la formation professionnelle initiale et continue et les recteurs d'académie de la région académique font partie de droit des représentants de l'administration de l'éducation nationale »

FONCTIONNEMENT



Arrêté du 29 juillet 2020

Les règles de **quorum** ont été revues : désormais, le quorum est atteint lorsque les trois quarts au moins des membres composant le conseil sont présents ou ont donné mandat (au lieu de la moitié auparavant). Lorsque le quorum n'est pas atteint, il est toujours prévu que le conseil délibère valablement sans condition de quorum après une nouvelle convocation portant sur le même ordre du jour et spécifiant qu'aucun quorum ne sera exigé

Les règles de fonctionnement suivantes restent inchangées :

Séances publiques ;

Session ordinaire au moins deux fois par an et possibilité de convocation de sessions extraordinaires par le président ;

Invitation, par le président, notamment lorsque la demande lui en est faite par la majorité des membres du conseil, à participer aux réunions de celui-ci de toute personne qu'il lui paraît utile d'entendre en raison de ses compétences et de son expertise en matière de formation d'adultes ;

Possibilité de constituer en son sein des groupes de travail.

Possibilité, avec l'accord du président, d'appeler une ou plusieurs personnalités extérieures à participer aux réunions du conseil ;

Secrétariat du conseil assuré par un membre du conseil désigné par le président.

Arrêté relatif à la composition du CCRAFCA d'Ile-de-France

[Arrêté n° 2021- 52 du 7 octobre 2021](#)



2

Orientations stratégiques de la région académique d'Ile-de- France

Madame Alice Kamenka, déléguée académique régionale d'Ile-de-France en charge de la formation professionnelle initiale et continue

1/ Les principaux enjeux : diagnostic

Positionnement sur le marché de la formation et enjeux financiers

Facteurs de fragilisation :

Positionnement très marqué sur les **appels d'offres publics**

Poids financier de la location des locaux et structuration des coûts

Développer une meilleure coordination de réponses aux appels d'offre et de prises de décisions

A prendre en compte :

Enjeu financier de cette activité

Facteur d'attractivité d'un établissement

Complexité du modèle, enchevêtrement avec la FPI

Risques de difficultés financières de certains greta

Absence de données harmonisées et de process de contrôle de gestion



Innovation et nouvelles formes de formation

Appels à projet

Mise en place de cellules de veille et de réponses inter-académiques

Numérique

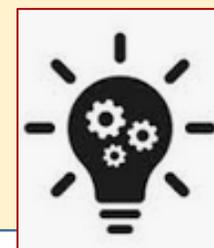
Mobilisation autour du distanciel (FOAD), des formations hybrides et de pratiques innovantes

Développement des formations

Par bloc de compétences

Nouveaux services partagés entre les trois académies : centre de ressources, plateforme inter-académique

Communication : travail à l'émergence d'une marque et d'un catalogue unique de formation



L'apprentissage désormais ouvert aux Greta

Choix d'un CFA académique intégré au sein du GIP FCIP.

Cette modalité offre l'avantage de :

-Rendre plus lisible le développement de l'apprentissage

-Faciliter la mixité des publics dans un principe de formation tout au long de la vie

-Renforcer l'efficacité globale du service public de la formation en permettant de conclure entre les GRETA et/ou des organismes de formation des conventions de sous-traitance ou de cotraitance aux termes desquelles chacun pourrait assurer tout ou partie des formations dispensés par le CFA.

Favoriser la régulation académique afin de s'assurer que les ouvertures sont cohérentes et complémentaires par rapport à la carte des formations de l'enseignement professionnel



RH : aspects salariaux, évolutions de carrière et formation

Mise en cohérence des rémunérations (FC/FI)

Faiblesse de certains salaires et turn-over de certains personnels

Situation des CFC : plan de formation et d'évolution des carrières à développer

Exigences administratives qui requièrent un besoin accru de technicité

Disparité entre académies à l'échelle nationale et risques de phénomènes de concurrence



2/ Les orientations stratégiques

Les objectifs pour la formation continue en Ile-de-France (1/3)



Stratégie commerciale



- Trouver un point d'équilibre entre part publique et part privée
- Tisser des liens forts avec les institutions publiques (Région et Pôle emploi notamment) et développer les réponses régionales et nationales pour améliorer le positionnement des GRETA sur les appels d'offre publics
- Renforcer et généraliser la mise en place des outils d'analyse, de suivi et de pilotage communs (contrôle de gestion, contrats d'objectifs et de moyens...)
- Rendre plus lisible le développement de l'apprentissage
- Faciliter la mixité des publics dans un principe de formation tout au long de la vie
- Développer des partenariats (publics, privés...) et tirer profit des liens étroits développés par les campus avec les branches professionnelles et leurs observatoires des métiers.

Les objectifs pour la formation continue en Ile-de-France (2/3)



Stratégie d'innovation

- Promouvoir la capacité d'adaptation des Greta et les innovations (distanciel, formations par blocs de compétences, projets partagés (CDRIML, RECTEC, GRET@ distance...).
- Renforcer l'image du « Réseau des GRETA Ile-de-France » par des actions de promotion communes (marque GRETA)
- Gagner en visibilité, fonctionner selon une approche client (besoins et attentes des usagers), développer une offre de service public
- Tirer profit de la mise en place de l'échelon régional pour renforcer le lobbying auprès des acteurs publics (Conseil régional, pôle emploi, ...) et porter un message fort de simplification administrative

Les objectifs pour la formation continue en Ile-de-France (3/3)



Stratégie RH

- Face à la complexité administrative et à un environnement de plus en plus concurrentiel, le réseau doit relever les enjeux :
 - de la fidélisation des talents (personnels des GRETA et du réseau...),
 - de la formation et de l'évolution de carrière des CFC,
 - du recentrage des missions des CFC sur le développement,
 - du développement d'une politique de région académique harmonisée.
- En tirant profit de la RA pour apporter des réponses communes sur ces sujets.

3

Activités du réseau de la formation continue et premiers travaux pour l'année 2021/2022

Madame Elisabeth Chaniaud, déléguée académique de Paris en charge de la formation professionnelle initiale et continue et directrice du GIP FCIP

Monsieur Pascal Fourestier, délégué académique de Créteil en charge de la formation professionnelle initiale et continue et directeur du GIP FCIP

Monsieur Gérard Puigdemont, délégué académique de Versailles à la formation continue et directeur du GIP FCIP

1/ Activité 2019 du réseau de la formation continue d'Ile-de-France

Madame Elisabeth Chaniaud, déléguée académique de Paris en charge de la formation professionnelle initiale et continue et directrice du GIP FCIP

La situation en Ile-de-France

ACADEMIE DE PARIS

3 GRETA

Par filière :

- Métiers d'arts
- Tertiaire, hôtellerie, inclusion
- Industrie, santé

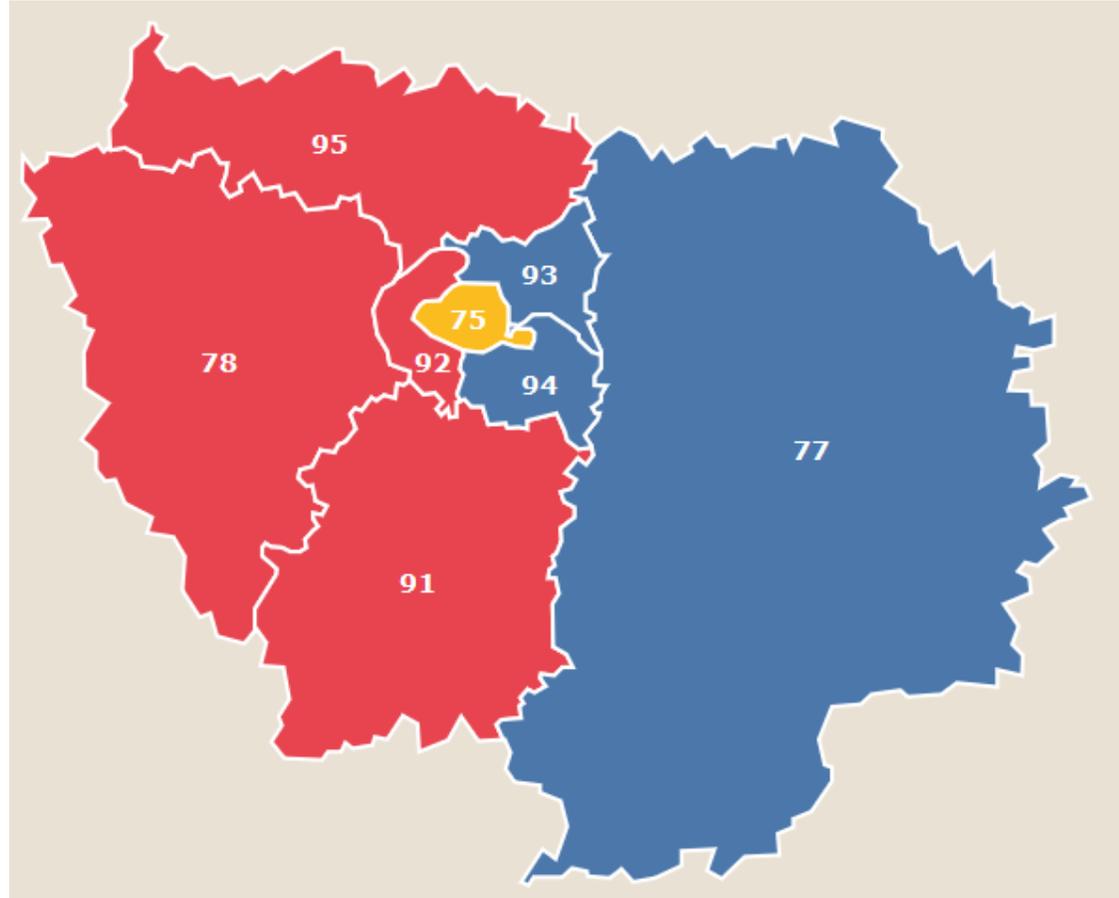
CA total : 17,6 millions €

ACADEMIE DE VERSAILLES

4 GRETA

1/département
Greta polyvalents

CA total : 29,7 millions €



ACADEMIE DE CRETEIL

6 GRETA

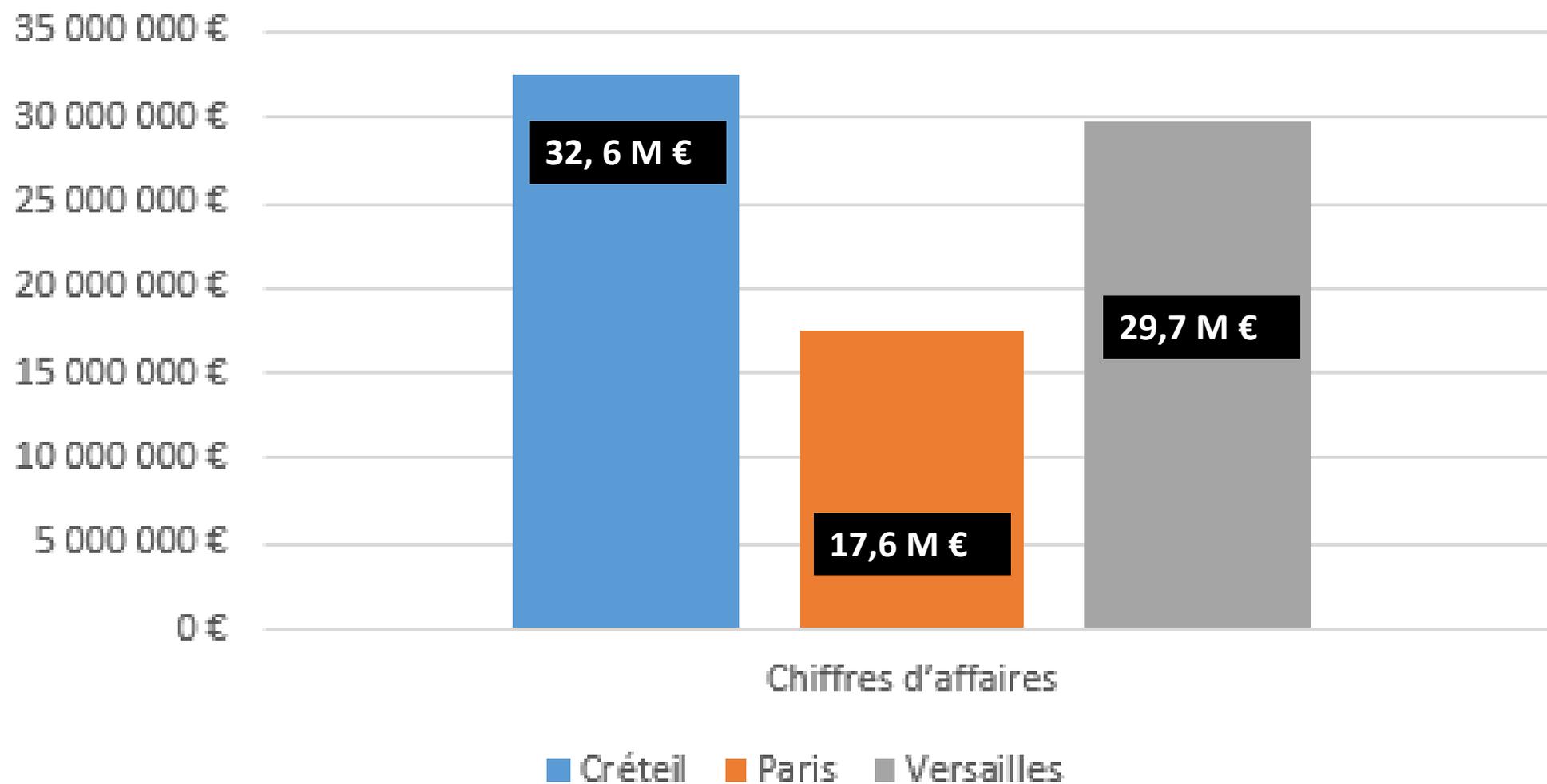
2/départements

3 GRETA sur les métiers du
tertiaire

3 GRETA sur les métiers
industriels

CA total : 32,6 millions €

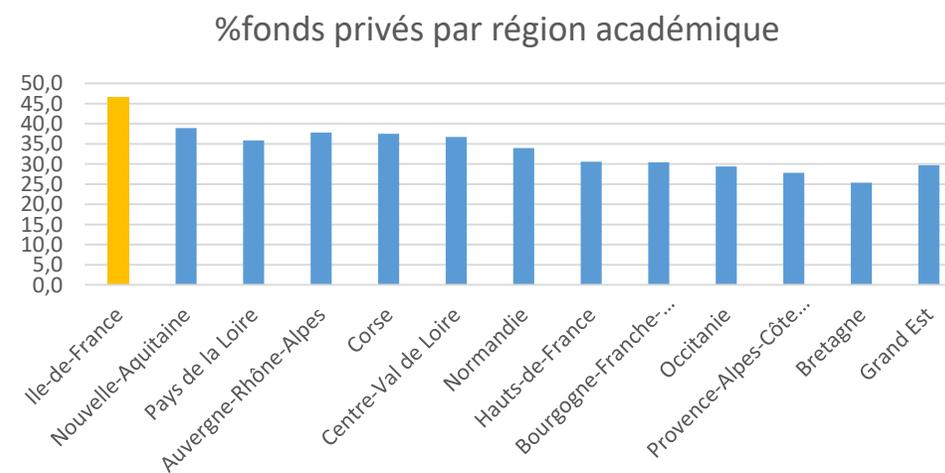
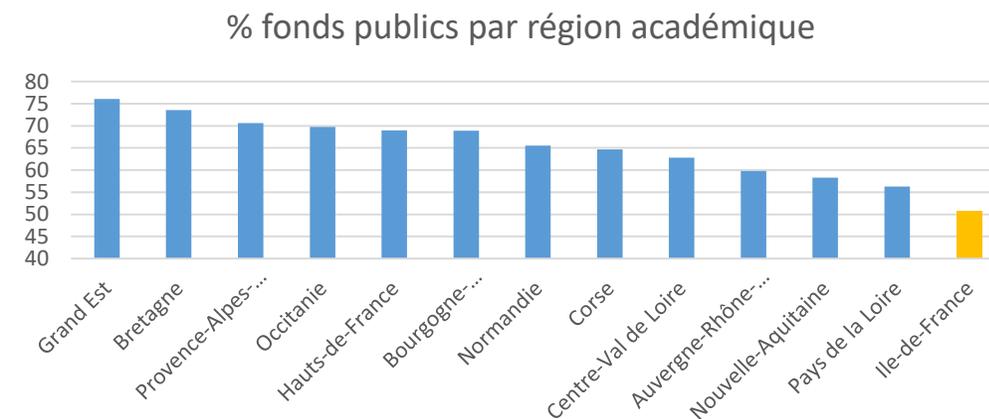
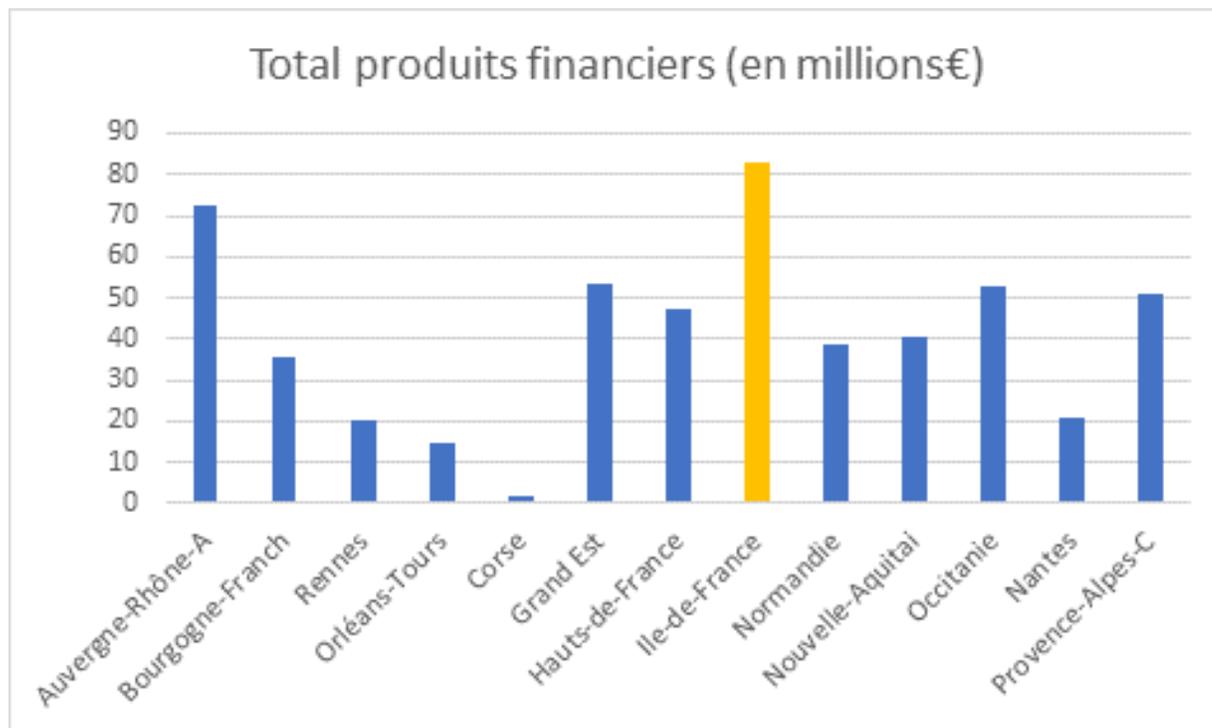
Chiffre d'affaire GRETA (hors GIP)



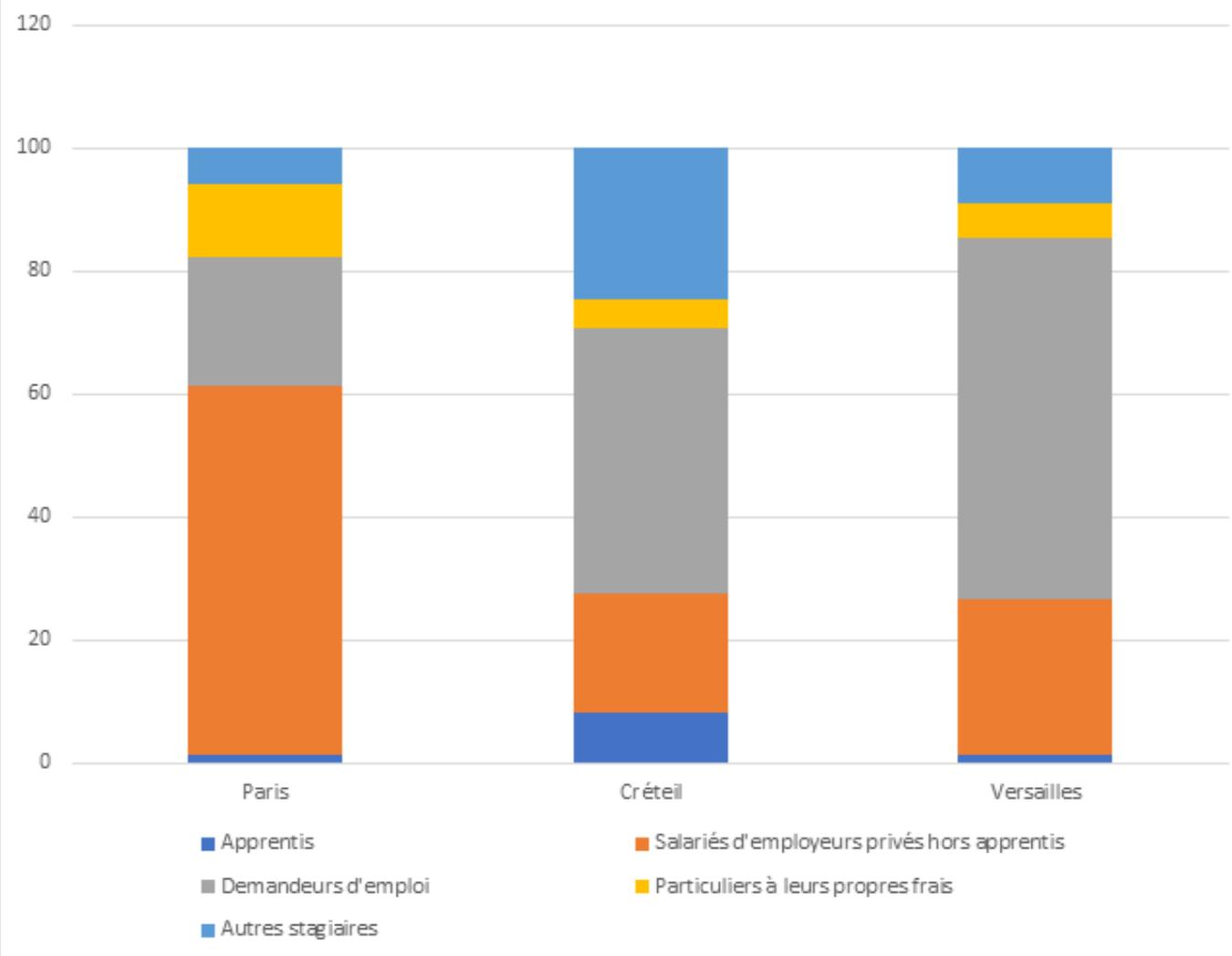
RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

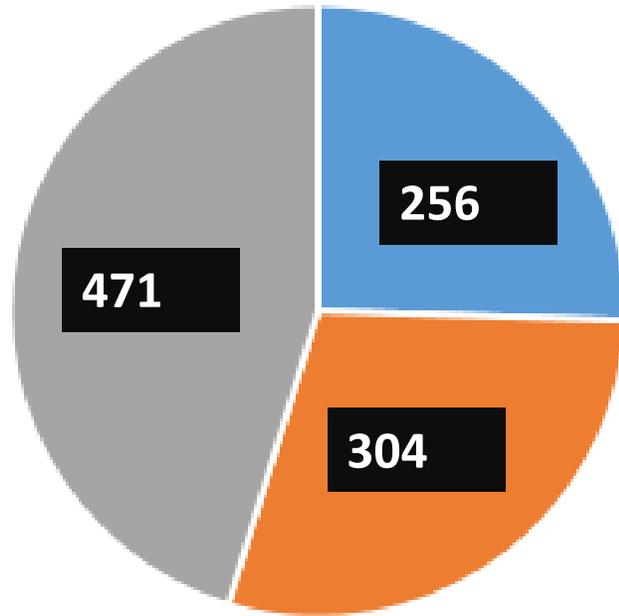
1^{ère} région Académique de France avec 83,1 M€ de produits financiers
46,6% de fonds privés et 50,6% de fonds publics



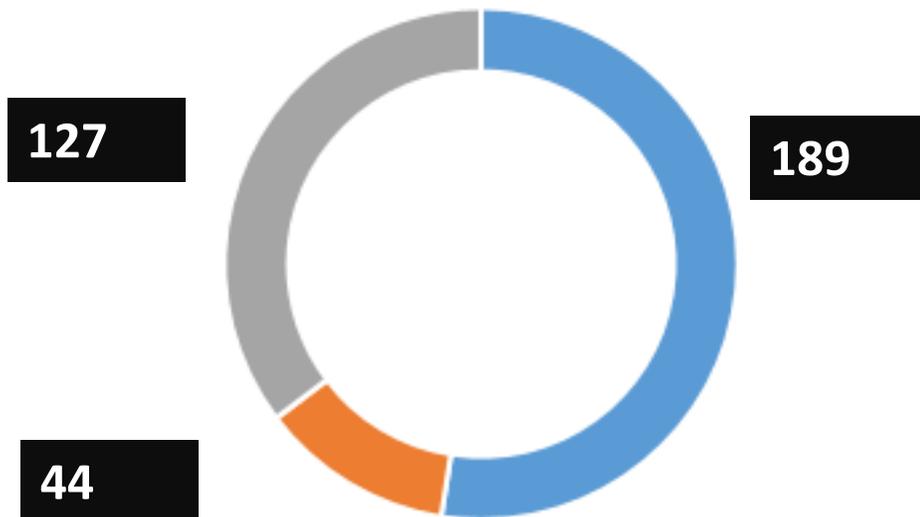
répartition des stagiaires selon le type de public par académie en %



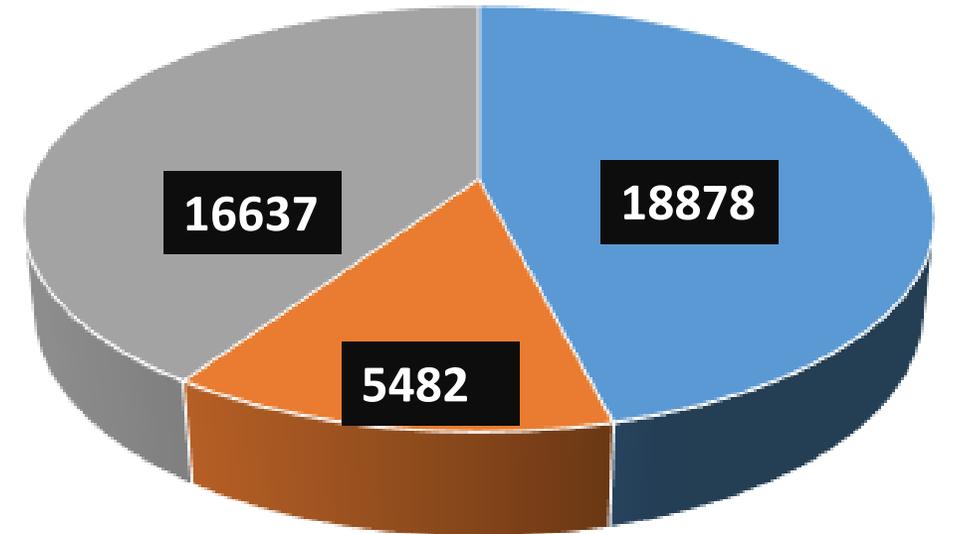
Nombre de formations ouvertes



EPLE réalisateurs



Nombre de stagiaires



■ Créteil ■ Paris ■ Versailles

■ Créteil ■ Paris ■ Versailles

2/ Premiers travaux pour 2021 -2022 : pour l'académie de Créteil

Monsieur Pascal Fourestier, délégué académique de Créteil en charge de la formation professionnelle initiale et continue et directeur du GIP FCIP

Enjeux de la réorganisation pour les « Greta de demain » à l'académie de Créteil

- Assurer les missions de service public dans un environnement de la formation de plus en plus concurrentiel.*
- Consolider le réseau des Greta en assurant une vision stratégique portée par 1 Greta par département.*
- Accroître les résultats financiers pour garantir une réelle capacité d'investissement des Greta*

En veillant à ce que les groupes de travail préparatoires à la réorganisation :

- Définissent un mode de gouvernance stratégique*
- Capitalisent les acquis des organisations existantes*
- Permettent à chacun d'y trouver son compte*
- Montrent le gain pour les personnels des Greta*

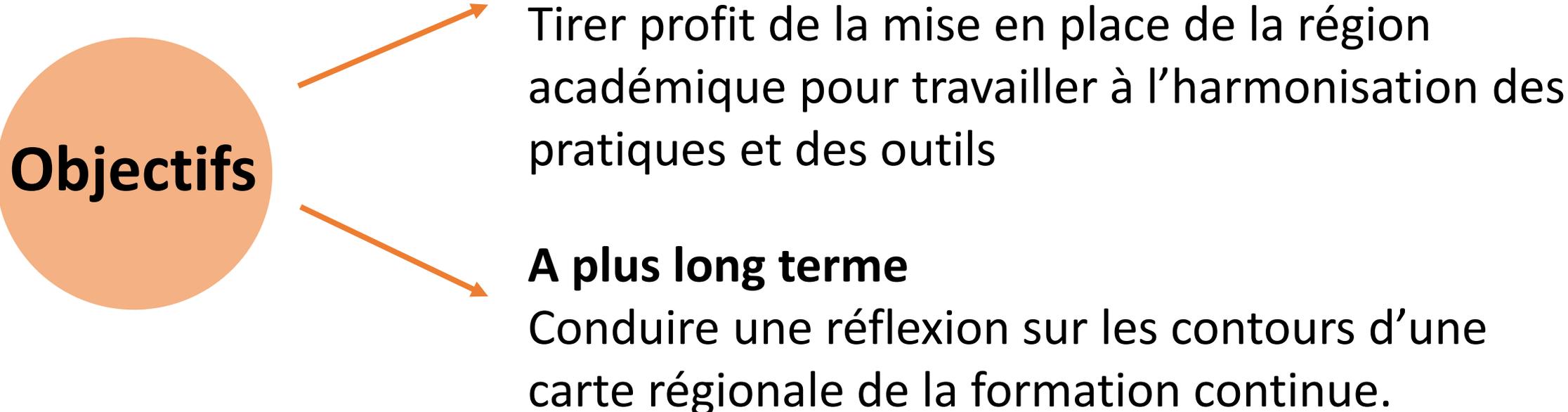
Réorganiser n'est pas fusionner, c'est créer une nouvelle structure qui tienne compte des évolutions et des transitions, qui détermine des modalités de fonctionnement qui ne seront pas le calque de l'existant. C'est penser la formation professionnelle et l'insertion de manière territoriale.

3/ Premiers travaux pour 2021 -2022 : à l'échelle régionale

Monsieur Gérard Puigdemont, délégué académique de Versailles à la formation continue et directeur du GIP FCIP

Vers la mise en place d'une dynamique régionale

LES TRAVAUX (1/3)



Objectifs

A court terme

Tirer profit de la mise en place de la région académique pour travailler à l'harmonisation des pratiques et des outils

A plus long terme

Conduire une réflexion sur les contours d'une carte régionale de la formation continue.

Vers la mise en place d'une dynamique régionale

LES TRAVAUX (2/3)

Modalités d'organisation

- 1 **Constats partagés**
- 2 **Groupes de travail :**
 - offre de formation et de services
 - ressources humaines
 - indicateurs financiers
 - adaptation aux évolutions (veille stratégique)

Vers la mise en place d'une dynamique régionale

LES TRAVAUX (3/3)

Points sur les groupes de travail

- Offre de formation de service (*3 septembre, 1^{ER} octobre 2021*)
- Ressources humaines (*23 septembre, 6 octobre 2021*).

→ **20 octobre 2021** : première réunion du groupe sur les aspects financiers

⇒ **Perspectives**
Ces travaux pourront bénéficier d'un accompagnement externe.



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4

Questions diverses

Conclusion

Monsieur Christophe Kerrero, recteur de la région académique d'Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des Universités de Paris et d'Ile-de-France